



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

VENDREDI 18 DECEMBRE 2015 à 20H.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Convention des maires : prise de connaissance du bilan CO₂ de la commune et adhésion.
2. CPAS : modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°2.
3. CPAS : budget 2016.
4. Rapport 2015 accompagnant la présentation du budget 2016.
5. Budget 2016.
6. Octroi des subsides communaux 2016.
7. Subsides en nature aux différents clubs et associations
8. Schéma de structure communal : approbation finale.
9. Cahier spécial des charges pour un marché d'entretien des espaces verts pour 2016.
10. Cahier spécial des charges pour un marché de concassés, tarmac et autres granulats pour 2016.
11. Cahier spécial des charges pour un marché d'entretien, de réparation et de dépannage des véhicules et engins communaux pour 2016.
12. Cahier spécial des charges pour un marché de fournitures de livres et de revues pour la bibliothèque pour 2016.
13. Cahier spécial des charges pour un marché de fournitures de produits d'entretien pour 2016.
14. Engagement d'un employé statutaire pour le service technique : décision, fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement.
15. Bail emphytéotique avec ORES pour la location d'un terrain communal rue du Vivier à Nassogne pour y implanter une nouvelle cabine électrique.
16. Examen et approbation du protocole d'accord relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes.
17. Règlement général de police : nouvelle version.
18. ASBL Conférence Luxembourgeoise des Elus : approbation des statuts.
19. ASBL Nassogne festif : prise en charge des frais de liquidation.
20. Communications.

HUIS CLOS.

21. Désignations d'enseignants temporaires : ratifications.
22. Désignations de maîtres de religion catholique : agrégations.

Nassogne, le lundi 6 décembre 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Charles QUIRYNEN

Le Bourgmestre,

Marc QUIRYNEN

Avant la séance publique, à 19h30', se tiendra la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale (voir convocation par ailleurs).